

TABLE DES MATIÈRES

Productivité et prospérité
au Québec - Bilan 2010
p. 01

Rencontre avec le
directeur parlementaire
du Budget
p. 02

Recensement : pour un
retour à la case départ
p. 05

Conférence sur le Rapport
sur la politique monétaire
p. 07

Journée portes ouvertes à
Finances Canada
p. 10

Premier sondage
trimestriel ASDEQ-Léger
Marketing en 2010-2011
p. 14

Paul Anthony Samuel-
son, « l'enfant terrible de
l'économie »
p. 15

La Révolution tranquille et
l'économie
p. 17

L'intégration des immigrants
diplômés au marché du
travail canadien
p. 19

La Conférence - Con-
joncture et perspectives
économiques 2011
p. 22

Nouveaux membres
de l'Association des
économistes québécois
p. 27

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur du bulletin

Gilles René

Collaborateur

Marie-France Germain

Conception et design

Karine Bellerive

Productivité et prospérité au Québec - Bilan 2010



ROBERT GAGNÉ

Le 30 septembre dernier, **Robert Gagné**, directeur du Centre sur la productivité et la prospérité des HEC Montréal, a rendu public l'étude « *Productivité et*

prospérité au Québec - Bilan 2010 » (<http://www.asdeq.org/media/Productivite-bilan-2010.pdf>). Tout en montrant que le niveau des Québécois n'a pas trop souffert de la récente récession, l'étude souligne que le taux de croissance historique du niveau de vie au Québec ne pourra être maintenu qu'à la condition d'augmenter de 50% le rythme d'accroissement de la productivité. Créé en 2009, le *Centre* a une double vocation : d'abord celle d'un organisme voué à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme objets principaux d'étude le Québec et le Canada ; et celle d'un organisme de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation en matière de productivité et de prospérité.

L'étude 2010 conclut que :

« *L'analyse des données les plus récentes confirme le rôle grandissant que joue la productivité du travail dans l'explication des écarts de niveau de vie observés entre, d'une*

part, le Québec et, d'autre part, l'Ontario, l'ensemble du Canada et la plupart des pays de l'OCDE. Le même constat s'applique lorsqu'on compare le Canada aux pays de l'OCDE.

Ce Bilan 2010 permet, par ailleurs, de mettre de côté une explication possible des écarts de niveau de vie observés, soit des différences marquées au niveau de la composition industrielle des économies comparées, ce que nous appelons « l'effet de structure ». Notre analyse démontre très clairement que dans tous les cas, l'effet de structure joue un rôle marginal dans l'explication des différences de niveau de vie.

Par ailleurs, on aurait pu s'attendre à ce que la récession économique, dont on se remet à peine, change davantage le portrait global de la situation au Canada compte tenu de la bonne performance relative de l'économie québécoise au cours des deux dernières années et des difficultés beaucoup plus importantes qu'a connues l'Ontario. Or, il apparaît évident que toutes ces perturbations économiques n'ont eu que très peu d'impact sur les classements relatifs du Québec et du Canada au sein des pays de l'OCDE, à la fois en termes de niveau de vie et de productivité du travail.

En fait, il ressort clairement de ce Bilan 2010 que les facteurs à la base des écarts observés, autant en termes de niveau de vie que de

productivité du travail, sont davantage structurels que conjoncturels et que la performance économique récente du Québec n'a fondamentalement rien réglé. Le Québec souffre d'un retard économique par rapport aux autres économies industrialisées et celui-ci ne semble malheureusement pas en voie de résorption. Il provient principalement d'une croissance de la productivité du travail historiquement plus faible au Québec dans le secteur des services, notamment dans les industries du commerce de gros, du transport et de l'entreposage et des services financiers. Il s'explique aussi par une participation des Québécois au marché du travail historiquement plus faible qu'en Ontario et que dans le reste du Canada.

Le vieillissement de la population au Québec et son impact sur le marché du travail représentent une menace beaucoup plus importante pour l'avenir économique du Québec que les perturbations économiques conjoncturelles du type de celles vécues lors de la dernière récession. La population du Québec vieillit plus vite qu'ailleurs et cela aura tôt fait d'exercer des pressions importantes sur le marché du travail. L'amélioration de la performance du Québec en matière de productivité du travail représente la seule façon de compenser pour cette démographie défavorable sans pour autant remettre en question le style de vie choisi par les Québécois. Si le Québec ne réussit pas à relever de manière significative le niveau de sa

productivité du travail, il doit s'attendre à subir les contrecoups du vieillissement de sa population sur son niveau de vie et, éventuellement, sur sa qualité de vie.»

Rencontre avec le directeur parlementaire du Budget

Le 13 octobre, l'Association des économistes québécois, section Outaouais, a organisé une activité « 5 à 7 » avec **Kevin Page**, directeur parlementaire du Budget (DPB), sur le mandat du DPB, le programme de recherche de son équipe, et sur certains résultats de leurs études. Celui-ci a aussi présenté son opinion sur la situation budgétaire du gouvernement fédéral à moyen et à long termes. M. Page est le premier DPB du Canada, en poste depuis le 25 mars 2008. Il est un fonctionnaire indépendant de la *Bibliothèque du Parlement* et relève du Président de la Chambre des communes et du Président du Sénat.



KEVIN PAGE

Lors de sa création en décembre 2006, le DPB s'est vu confier un large et complexe mandat afin d'appuyer le Parlement et les parlementaires à rendre le gouvernement imputable de la bonne gestion

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

des fonds publics. Le bureau du DPB ne formule pas de recommandations mais se concentre sur la production d'analyses. En effet, la *Loi fédérale sur l'imputabilité (LFI)* a confié au DPB le mandat de fournir des analyses indépendantes telles que :

- ▶ effectuer des recherches sur les finances et l'économie du pays;
- ▶ effectuer des recherches sur les prévisions budgétaires du gouvernement (c.-à-d. les dépenses prévues); et
- ▶ estimer le coût financier de toute proposition relative à une question qui relève de la compétence du Parlement.

De par la *LFI*, le DPB a un droit d'accès aux données qui lui sont nécessaires pour s'acquitter de son mandat en matière de recherche et d'analyse. M. Page avoue qu'il a encore de la difficulté à avoir des informations de certains ministères parce que les nouveaux procédés de partage d'information ne sont pas définitivement ancrés dans la culture. Il a cependant noté la bonne collaboration avec Statistique Canada et Industrie Canada. Il considère toutefois que ce fut une erreur d'éliminer le *Conseil économique du Canada*. Distinct de la nature rétrospective du mandat de la Vérificatrice générale, le travail du DPB est de nature prospective et a un rôle d'appui aux décisions des parlementaires afin qu'ils votent en pleine connaissance de cause.

Dans d'autres pays, il existe des services similaires du budget pour les législateurs. Aux

États-Unis, le *Congressional Budget Office*, créé en 1974, compte sur les services d'environ 230 professionnels (versus 14 pour le bureau du DPB). La taille du *CBO* et sa portée imposante s'expliquent par le système de gouvernance adopté par le Congrès des États-Unis, en vertu duquel le pouvoir législatif y joue un rôle budgétaire plus important qu'au Canada.

Il n'en demeure pas moins que ce n'est pas dans la culture du gouvernement canadien d'accepter des critiques « internes » sur ses prévisions budgétaires et sur l'évaluation de sa situation financière. Contrairement aux États-Unis où de telles critiques sont plus acceptées, le ministère des Finances et son ministre ont toujours été le seul porte-parole sur ces questions au Canada.

Le DPB fonctionne selon un modèle ouvert et transparent pour garantir que ses analyses soient objectives et non partisans. La recherche du DPB s'effectue, si possible, en collaboration avec des tiers et inclut une révision par les pairs. Le modèle de fonctionnement du DPB comporte aussi la publication de son plan de travail ainsi que la diffusion des résultats de ses recherches sur un site Web accessible au public :

www.parl.gc.ca/dpb.

En dépit des attentes très élevées des parlementaires, le DPB fait face à des défis importants dans l'exécution de son mandat, à savoir :

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone
514.342.7537

Télécopieur
514.342.3967

Courriel
national@asdeq.org

Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

- ▶ le maintien de son indépendance dans les analyses proposées;
- ▶ une asymétrie considérable entre l'information dont dispose le gouvernement et le Parlement;
- ▶ des ressources limitées pour s'acquitter d'un mandat très vaste;
- ▶ un marché de l'emploi concurrentiel pour les experts dans le domaine de l'analyse économique et financière; et
- ▶ être et paraître non partisan, tout en exerçant une surveillance et en formulant des opinions et des remises en cause.

Pour ce qui est de l'avenir, le bureau du DPB promet de rester actif au cours des mois à venir dans un large éventail de dossiers dont ceux-ci :

- ▶ rapport sur l'assainissement des finances publiques au Canada et ailleurs, et sur le rôle que jouent les règles et les cibles financières;
- ▶ actualisation de leurs projections économiques et financières et comparaison de leurs analyses avec celles du gouvernement (intérêt par rapport à la question de l'incertitude des projections économiques);
- ▶ actualisation de leur travail sur le fonds de stimulation de l'infrastructure en matière d'estimations de retards et analyse de l'impact du programme en fonction d'un large sondage auprès des participants;
- ▶ établissement du coût de projets de loi comme celui de la lutte contre le crime et celui de l'achat éventuel de chasseurs à réaction stratégique (le F35); et

- ▶ actualisation de leur travail sur la viabilité financière par un examen plus approfondi qui s'étendra à la situation des provinces.

M. Page a conclu que les directeurs de budget et leurs bureaux, qu'ils relèvent du pouvoir législatif ou exécutif, partagent le souci commun de la transparence et d'un soutien efficace à la prise de décisions. Le rôle du DPB consiste surtout à augmenter la qualité du dialogue, tant au sein du Parlement que dans ses rapports avec le gouvernement afin de promouvoir de meilleures politiques publiques.

En réponse aux questions, M. Page, a exprimé le doute que le gouvernement réussisse à éliminer le déficit budgétaire d'ici à 2015 par la seule compression des dépenses de l'État. Même si, dans le contexte actuel, l'économie canadienne reprend du poil de la bête, il est prévu que la croissance sera modeste ici et ailleurs, notamment aux États-Unis. D'après lui, il faut s'attendre à ce que les impôts augmentent si les compressions des dépenses prévues s'avèrent insuffisantes pour assurer le retour à l'équilibre financier.

M. Page estime aussi que la dette du gouvernement va fortement croître à long terme. La solution la plus simple pour remédier à cette situation consisterait à augmenter les revenus du gouvernement. De plus, selon lui le gouvernement du Canada a tout un défi à relever sur le plan

financier pour tenir compte du vieillissement de la population.

Selon une citation de **Jeffrey Sachs**, « les questions sont plus à long terme alors que les politiciens parlent des problèmes à court terme ». Pour sa part, M. Page cherche à inciter le gouvernement à planifier à plus long terme (sur plusieurs décennies) – ce qui n'est pas dans la culture des gouvernements qui opèrent en général sur un horizon relativement court.

M. Page pense aussi que le gouvernement agit comme s'il n'y avait pas de contraintes budgétaires. En outre, il a noté qu'il n'y a aucune analyse de risques - les risques sont mentionnés, mais sans analyse. Il faut à son avis une bonne stratégie de risques. M. Page a dit vouloir créer une culture de transparence et une culture favorisant les analyses coûts-bénéfices-risques de qualité à un moment où le gouvernement semble écarter cette approche.

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

Recensement: pour un retour à la case départ

Le 20 octobre, des membres du *Comité des politiques publiques (CPP)* de l'ASDEQ ont signé un texte (http://www.asdeq.org/media/recensement_31_oct10.pdf) dans lequel ils enjoignent le gouvernement fédéral de revenir à la case départ en ce qui concerne ses pratiques de recensement. Alléguant la perte d'informations essentielles pour guider les politiques publiques, le groupe recommande de ne procéder à des changements, si nécessaire, qu'après des consultations élargies. Voici quelques extraits du texte.

« Les données du recensement sont un outil d'analyse essentiel dans les domaines des sciences humaines, sociales, économiques ou de la santé, tant pour comprendre une situation et son évolution, que pour proposer des politiques publiques et faire le suivi de leurs effets. Elles permettent d'étudier un grand nombre de phénomènes, comme les inégalités hommes-femmes, l'intégration linguistique des immigrants, la relation entre le revenu et la scolarité, l'évolution de la pauvreté ou encore le choix optimal de transferts gouvernementaux.

Les données du recensement servent également à effectuer une meilleure analyse de la situation démographique, sociale et économique de

nombreux sous-ensembles de la population canadienne et dans de nombreuses régions du pays. Ces analyses, à leur tour, aident les gouvernements à instaurer des politiques publiques adéquates et les entreprises privées à prendre les décisions d'investissement optimales. Le recensement est donc un exercice extrêmement sérieux et important pour le pays tout entier.

Alors que le gouvernement devrait mettre sur pied un programme de communication pour expliquer l'importance des données recueillies, tant pour les secteurs public que privé, il a plutôt choisi, à l'inverse, d'insister sur l'intrusion dans la vie privée et l'utilisation de peines d'emprisonnement pour les non-répondants. Statistique Canada jouit pourtant d'un excellent dossier en matière de protection de la confidentialité de l'information et très peu de plaintes formelles ont été soumises par les citoyens. Notons également que personne n'a été emprisonné pour avoir refusé de répondre aux questions du recensement.

Une réduction de la qualité du recensement

Les experts en statistiques sont unanimes. Le passage d'un questionnaire à participation obligatoire à une enquête à participation volontaire réduira la qualité et la portée des données du recensement. Même si le nombre de répondants à l'enquête était semblable à celui qu'on aurait

obtenu avec la participation obligatoire, il pourrait y avoir une sous-représentation de certains groupes, notamment ceux de taille relativement petite qui affichent habituellement de faibles taux de réponses à des enquêtes à participation volontaire, comme les personnes âgées, les nouveaux arrivants et les gens dans le besoin.

Cette baisse de qualité a été fortement dénoncée par Munir Sheikh, le statisticien en chef de Statistique Canada qui a démissionné cet été. Munir Sheikh a alors clairement dit qu'une enquête à participation volontaire ne peut être un substitut à un recensement obligatoire.

De surcroît, la décision du gouvernement n'est même pas source d'économie. Au contraire, elle s'accompagnera d'une hausse de coût du recensement de près de 30 millions de dollars. En effet, pour compenser le caractère volontaire, le nouveau questionnaire sera envoyé à près de 50 % de plus de ménages que l'ancien (4,5 millions versus 3 millions). À cette hausse directe des coûts, s'ajouteront des coûts indirects encourus par plusieurs entités gouvernementales pour produire des données nécessaires provenant auparavant du recensement.

Pour une consultation élargie

Nous nous joignons à de nombreux experts et groupes venant de différents domaines pour demander au gouvernement de renoncer

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

aux changements qu'il exige que Statistique Canada apporte au recensement de 2011 et qui constituent, à notre avis, ni plus ni moins qu'un recul scientifique. Nous supportons plutôt la mise en place d'un processus de consultation auquel participeraient les diverses administrations publiques, les agences de statistiques, des experts internationaux et les utilisateurs des secteurs public, parapublic et privé, avec pour objectif d'analyser diverses options pour améliorer le recensement du Canada à partir de 2016.

Par exemple, si le gouvernement désire réduire le nombre de questions incluses dans le recensement et obtenir cette information par l'intermédiaire de diverses bases de données administratives, ces changements devraient se faire graduellement sur plusieurs années avec la collaboration des entités administratives qui gèrent ces bases de données. Le gouvernement pourrait également lever la menace d'emprisonnement, en modifiant la loi à cet effet, tout en maintenant la participation obligatoire au questionnaire long ».

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

Conférence sur le Rapport sur la politique monétaire



JEAN BOIVIN

À sa première activité de la saison 2010-2011, l'Association des économistes québécois, section Capitale-Nationale, a invité **Jean Boivin**, sous-gouverneur à la *Banque du Canada (BdC)*, à dresser un portrait de la conjoncture économique actuelle et à discuter des perspectives pour les mois à venir. Depuis janvier 2000, un sous-gouverneur de la *BdC* vient discuter du *Rapport sur la politique monétaire*, que la Banque publie trimestriellement. M. **Boivin** en était à sa première présence à Québec à titre de sous-gouverneur à la *BdC* puisqu'il a été nommé à ce poste en mars 2010. À ce titre, il est chargé, de concert avec un autre sous-gouverneur, de la surveillance des analyses que fait la *BdC* de l'évolution économique canadienne et internationale à l'appui des décisions de politique monétaire.

La reprise économique à l'échelle mondiale entre dans une nouvelle phase puisqu'elle devrait se poursuivre à un rythme plus graduel que la *BdC* avait anticipé auparavant – selon le gouverneur **Mark Carney** « la partie la plus facile est maintenant derrière nous ». Dans les **économies avancées**, les facteurs temporaires

favorisant la croissance en 2010, tels que le cycle des stocks et la demande refoulée, ont déjà fait sentir leurs effets en grande partie, et les stimulants budgétaires feront place à l'assainissement budgétaire pendant la période de projection. La BdC prévoit que la demande privée dans ces pays se raffermira suffisamment pour soutenir la reprise. Toutefois, elle s'attend à ce que la conjugaison de la dynamique difficile sur le marché du travail et de la réduction du levier d'endettement en cours dans bon nombre de ces pays modère le rythme de la croissance par rapport à celui qui était projeté. Ces éléments donneront lieu à une reprise plus faible qu'escomptée, en particulier aux États-Unis où les perspectives de croissance sont dans l'ensemble moins prometteuses que la BdC entrevoyait en juillet 2010. Les dépenses de consommation des ménages, qui sont, en temps normal, le moteur de l'économie américaine, sont restées stables ou en légère hausse en fonction des endroits - les consommateurs restent sensibles aux prix et leurs achats demeurent limités aux biens de première nécessité.

L'expansion économique des **pays émergents** devrait ralentir et s'établir à une cadence plus soutenable, à mesure que les politiques budgétaire et monétaire seront resserrées. Les tensions accrues sur les marchés des changes et les risques connexes associés aux déséquilibres mondiaux pourraient se traduire par une reprise plus lente et plus difficile à l'échelle mondiale.

Les perspectives de l'**économie canadienne**, qui a crû de 1,6% au troisième trimestre, ont aussi changé. La BdC, au moment de la sortie de son rapport, estime que la reprise économique sera plus graduelle qu'elle ne l'avait projetée en juillet dernier et que la croissance de l'économie s'établira à 3,0% en 2010, à 2,3% en 2011 et à 2,6% en 2012. Ce profil de croissance plus modeste reflète une reprise mondiale plus graduelle et un profil plus modéré des dépenses des ménages. Dans l'ensemble, la composition de la demande canadienne devrait se déplacer des dépenses des administrations publiques et des ménages vers les investissements des entreprises et les exportations nettes - la vigueur de ces dernières sera sensible aux mouvements de change, au regain de croissance attendu de la productivité et aux perspectives d'évolution de la demande extérieure.

L'**inflation** au Canada a été légèrement inférieure à la sortie du rapport à la projection de juillet dernier de la BdC. La modération de l'inflation mesurée par l'indice de référence cadre avec la persistance d'une offre excédentaire importante et le ralentissement de la croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre. La BdC juge que l'écart de production est un peu plus marqué et que l'économie canadienne retournera à son plein potentiel d'ici la fin de 2012, plutôt qu'au début de cette année-là comme elle l'avait anticipé en juillet dernier.

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

Journée portes ouvertes à Finances Canada

Le 1^{er} novembre, **Finances Canada**, en collaboration avec l'ASDEQ-Outaouais, tenait une *journée portes ouvertes* (JPO) afin de donner une vue d'ensemble des grandes questions dont traite le ministère, et de présenter des analyses sur des thèmes choisis, tels que: rétrospective et perspective de la situation économique et fiscale au Canada; productivité et cadre stratégique; système de retraite; système fiscal fédéral; crise financière et réforme réglementaire; enjeux internationaux et rôle du Ministère. À tour de rôle, des économistes et hauts fonctionnaires du ministère ont traité de questions économiques qui ont récemment retenu l'attention dans leurs directions respectives.



PAUL ROCHON

Paul Rochon, sous-ministre délégué, représentant auprès du G-7, du G-20 et du *Conseil de stabilité financière*, a prononcé le mot de bienvenue aux

participants. Finances Canada est la principale source de conseils financiers et économiques du Gouvernement du Canada. Le ministère travaille de près avec un grand nombre de ministères et organismes fédéraux et occupe un rôle central dans les prises de décisions à l'échelle du

gouvernement, relativement aux impôts, aux prévisions économiques et budgétaires, au secteur financier et à la gestion de la dette, ainsi qu'aux transferts fédéraux-provinciaux. Plus de 350 économistes et analystes de la politique travaillent sur des questions d'ordre économique, financier, social et environnemental.

Benoit Robidoux, sous-ministre adjoint, direction de la politique économique et fiscale, a présenté « *Le Canada et la reprise économique mondiale* » (<http://www.asdeq.org/activites/pdf/2010/Activites-Outaouais-1nov2010-reprise-economique-mondiale.pdf>). Après une rétrospective et une perspective de la situation économique et fiscale au Canada, M. Robidoux a conclu que le Canada a enregistré la meilleure performance économique du G-7, en raison de la solidité de ses facteurs économiques fondamentaux et des mesures de stimulation. La croissance du PIB a ralenti par rapport au rythme plus élevé que prévu observé plus tôt cette année. Les projections financières sont conformes aux engagements pris envers le G-20. La fragilité de la reprise mondiale constitue un risque pour les perspectives économiques et financières du Canada. Le Canada, qui doit relever un défi démographique, affiche un faible bilan au chapitre de la productivité. À moyen terme, l'objectif est de maintenir et d'améliorer les solides facteurs économiques fondamentaux. Le retour à l'équilibre budgétaire représente la grande priorité du gouvernement.

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

Meenakshi Basant Roi, Chef adjoint, Division des études économiques et de l'analyse de la politique a traité de « *Productivité - Portrait de la situation au Canada et implications pour le cadre stratégique* » (<http://www.asdeq.org/activites/pdf/2010/Activites-Outaouais-1nov2010-Productivite.pdf>). Elle a dressé un portrait de la situation au Canada avec une perspective internationale, ainsi qu'une évaluation des forces et faiblesses, et implications pour le cadre stratégique des politiques publiques. Elle a conclu que plusieurs forces du marché et les tendances à long terme auront des effets déterminants sur la compétitivité et la productivité du Canada dans l'avenir, à savoir : la vigueur du dollar canadien ; une concurrence plus forte de la part des économies émergentes ; le vieillissement de la population ; et l'augmentation de la part du secteur des services.

La présentation de **Bruno Rodrigue**, Chef, Division de la politique sociale, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, portait sur « *Le système canadien de revenu de retraite au Canada* » (<http://www.asdeq.org/activites/pdf/2010/Activites-Outaouais-1nov2010-systeme-revenu-retraite.pdf>). M. Rodrigue a passé en revue les piliers du système de retraite canadien :

1. *Sécurité de la vieillesse (SV) Supplément de revenu garanti (SRG)* – système universel financé à même les revenus généraux ;
2. *Régime de pensions du Canada (RPC)*

/ *Régime de rentes du Québec (RRQ)* - obligatoire pour tous les travailleurs et financé par les cotisations des employés et des employeurs ; et

3. *Régimes de pension agréés (RPA) et Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)* – facultatifs et financés par les cotisations des employés et des employeurs.

À la suite du repli des marchés financiers en 2008, des préoccupations ont été exprimées à propos du niveau adéquat du revenu de retraite futur de certains Canadiens. De plus, la progression de l'espérance de vie, l'érosion de la couverture des régimes de retraite privés et la solvabilité partielle ou sous-capitalisation de certains régimes privés, ont aussi soulevé des inquiétudes. C'est pourquoi, en mai 2009, les ministres des Finances fédéral, provinciaux et territoriaux ont mis sur pied un *Groupe de travail sur le niveau adéquat du revenu de retraite*, dirigé par le professeur **Jack Mintz**, titulaire de la chaire Palmer d'étude des politiques publiques à l'Université de Calgary. Les principales conclusions du *Groupe* ont été présentées aux ministres en décembre 2009 :

- ▶ le système de revenu de retraite fonctionne bien en général ;
- ▶ le système canadien a été efficace pour réduire la pauvreté chez les aînés et assurer un revenu relativement élevé à ceux-ci ; et
- ▶ les Canadiens, en moyenne, sont en

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

bonne voie de bénéficier de taux élevés de remplacement du revenu à la retraite.

À leur dernière rencontre en juin 2010, les ministres se sont mis d'accord pour étudier trois améliorations précises du système canadien, à savoir :

1. la modification de la réglementation sur les pensions et le régime fiscal de façon à favoriser l'épargne retraite en autorisant les mécanismes de pension à cotisations déterminées de portée plus générale ;
2. la promotion de la *littératie* financière de manière à habiliter les particuliers à prendre les meilleures décisions qui soient et à assumer davantage la responsabilité de leur revenu de retraite ; et
3. l'apport d'une amélioration modeste, graduelle et entièrement capitalisée au RPC.

À leur rencontre en décembre 2010, les ministres examineront des options touchant ces trois améliorations potentielles.

Lise Potvin, Directrice, Direction de la politique de l'impôt, a traité du « *Système fiscal fédéral – principes, récentes mesures et comparaisons internationales* ». La Direction de la politique de l'impôt est chargée d'élaborer et d'évaluer les politiques et lois fiscales fédérales qui régissent l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le revenu des sociétés et les taxes de vente et d'accise. C'est cependant à l'*Agence du revenu*

du Canada (ARC) qu'il incombe de percevoir les impôts et les taxes ainsi que d'interpréter les lois fiscales. La politique de l'impôt sur les revenus des particuliers et des sociétés s'appuie sur un premier principe : l'équité – à noter, environ 40 % des contribuables canadiens ne paient pas d'impôt. En plus de l'équité, les deux autres principes que le régime de fiscalité fédéral cherche à équilibrer sont l'efficacité et la simplicité. Le fardeau fiscal fédéral en pourcentage du PIB est à son plus bas niveau en 50 ans et est le 3^e plus bas du G7, après celui des États-Unis et du Japon.



Jeremy Rudin, Sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier, a parlé de la « *Crise financière et réforme des standards pour la réglementation et la supervision des banques* ». Finances Canada élabore les règles et les règlements qui régissent les institutions financières sous réglementation fédérale (banques, sociétés de fiducie et de prêt, sociétés d'assurance, caisses de crédit), afin qu'elles demeurent stables et saines, et qu'elles répondent aux besoins des

consommateurs. Finances Canada aussi assure la gestion de la dette et des réserves internationales du gouvernement du Canada, de concert avec la Banque du Canada, et fournit des conseils stratégiques au sujet des activités sur les marchés nationaux de capitaux. Le système financier du Canada a surmonté la crise financière mondiale de 2009 mieux que ceux de la plupart des autres pays. M. Rudin est d'avis que le *Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)*, qui est le principal organisme de surveillance et de réglementation des institutions de dépôts, des sociétés d'assurances et des régimes de retraite privés fédéraux, exerce une plus grande prudence que le *Comité de Bâle* sur le contrôle bancaire. *Bâle III* rendrait le système mondial plus comparable au système canadien.

Jean-François Perrault, Directeur, Division de la politique et des institutions internationales, Direction des finances et des échanges internationaux. « *L'évolution du G20 et de l'économie mondiale Perspective du ministère des Finances* » (<http://www.asdeq.org/activites/pdf/2010/Activites-Outaouais-1nov2010-evolution-economie-mondiale.pdf>). Il a parlé : du contexte – une récession mondiale et le besoin de mesures concertées qui a favorisé l'émergence du G20 – et du rôle accentué de la *Direction des finances et échanges internationaux (FEI)*. Le premier Sommet des dirigeants du G20 s'est tenu à Washington en novembre 2008, lors

duquel les dirigeants ont convenu d'un Plan d'action visant à stabiliser l'économie mondiale et à prévenir d'autres crises éventuelles. Puisque l'économie globale demeure fragile, d'autres sommets des dirigeants du G20 ont suivi et vont suivre : Londres (avril 2009), Pittsburgh (septembre 2009), Toronto (juin 2010), et Séoul (novembre 2011) (<http://www.canadainternational.gc.ca/g20/index.aspx?lang=fra>).



ASDEQ
 C.P. 6128,
 succ. Centre-Ville
 Montréal (Québec)
 H3C 3J7
 Téléphone
 514.342.7537
 Télécopieur
 514.342.3967
 Courriel
national@asdeq.org
 Internet
www.asdeq.org



Premier sondage trimestriel ASDEQ-Léger Marketing en 2010-2011

Vous trouverez ci-après un bref résumé des résultats du 1^{er} sondage *ASDEQ – Léger Marketing* en 2010-2011, auquel 198 membres de l'Association ont participé en octobre (voir le communiqué à <http://www.asdeq.org/sondage/pdf/2010-2011/Leger-Marketing-2010-2011-Communique-de-presse.pdf>). Ce premier sondage de l'année a encore permis d'aborder des questions de conjoncture et d'actualité économiques de grand intérêt.

- ▶ Le temps serait au beau fixe pour l'économie québécoise selon 70% des économistes interrogés. Cependant, une proportion beaucoup plus faible qu'il y a six mois entrevoit une amélioration de la situation dans un proche avenir (17% en octobre contre 45% en mars dernier).
- ▶ La majorité des membres consultés (53%) ne croient pas que l'économie américaine connaîtra une rechute au cours de la prochaine année, mais 41% estiment que cette situation est possible. La plupart des répondants ne sont pas favorables à une augmentation des dépenses publiques (64%) ou encore à l'achat de titres de dette publique par les autorités américaines (50%) pour prévenir une rechute potentielle. « En fait, à la lumière

des récents événements, il apparaît que les États-Unis comptent sur les autres pays pour relever leur propre économie », affirme Jean-Michel Cousineau, président du CPP. Par contre, si cette situation devait survenir, 60% des économistes consultés croient que le gouvernement fédéral et la Banque du Canada devraient adopter des politiques plus expansionnistes que prévu pour éviter un ralentissement de l'économie canadienne au cours de la prochaine année.

- ▶ Selon 89% des économistes interrogés, la décision du gouvernement fédéral de remplacer le questionnaire long et obligatoire par une enquête volontaire pour le recensement de 2011 aura un impact négatif sur les études socio-économiques de leur sphère d'activité. Selon Jean-Michel Cousineau, président du CPP, « compte tenu du caractère de bien public qu'est le recensement, les gouvernements devraient en faire la promotion et expliquer son utilité auprès de la population ». La presque totalité des économistes sondés (95%) seraient en faveur de la mise en place d'un processus de consultation auprès des principaux utilisateurs en vue d'identifier les options susceptibles d'améliorer le recensement de 2016 et des suivants, telle que proposée par le CPP (voir l'article ci-haut).
- ▶ Une grande majorité des économistes consultés (70%) estiment que les études et les analyses réalisées à date sont insuffisantes pour juger de

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

la pertinence de promouvoir le développement de la filière énergétique du **gaz de schiste**. 62% pensent qu'un moratoire s'impose, à tout le moins avant que ne soient complétés les travaux du *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)*.

- ▶ Les gouvernements ne devraient pas s'impliquer de manière massive dans le **financement d'installations sportives majeures** selon les deux tiers des économistes interrogés. De plus, 84% ne croient pas que les gouvernements ont à subventionner les coûts annuels d'opération de ces projets. Les économistes sont partagés sur la manière d'évaluer la pertinence de financer des projets de cette nature: 55% pensent que les gouvernements doivent définir des programmes d'aide basés sur des normes précises, alors que 42% estiment plutôt qu'il convient de faire des évaluations cas par cas. « *Les économistes estiment que les gouvernements manquent de rigueur dans l'analyse des dossiers. Ils sont d'avis qu'il y a trop de laxisme de la part des gouvernements dans les dossiers du recensement, du gaz de schiste et du financement d'installations sportives. Moins de politiques et plus d'analyse économique éviteraient bien des dérapages* », affirme **Jean-Marc Léger**, économiste et Président de *Léger Marketing*.

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

Paul Anthony Samuelson, « l'enfant terrible de l'économie »

Le 17 novembre, en mémoire de **Paul Anthony Samuelson** (1915-2009), l'*Association des économistes québécois de l'Outaouais* avait invité le professeur **Gilles Dostaler**, du département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal, à parler de Paul Samuelson, l'« enfant terrible de l'économie ». **Pierre Duguay**, ancien sous-gouverneur, Banque du Canada, a agi comme président de séance. Selon le Professeur Dostaler, avec les décès de John Kenneth Galbraith, de Milton Friedman et de Paul Samuelson, s'achève une époque: ces trois économistes furent les plus influents de la deuxième moitié du vingtième siècle.

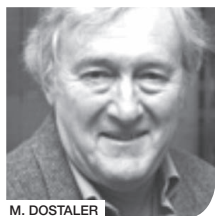


PIERRE DUGUAY

Avant de céder la parole à M. Dostaler, **Pierre Duguay** a pointé deux erreurs commises par Paul Samuelson. La première fut la confiance démesurée

de Paul Samuelson par rapport à la courbe de *Phillips*, qui semblait démontrer que l'inflation évite le chômage. M. Samuelson n'a jamais avoué son erreur quand cette fameuse courbe s'est inversée, montrant que les pays les plus inflationnistes étaient aussi ceux qui avaient le plus fort taux de

chômage. Selon M. Guay, la politique monétaire canadienne, qui poursuit une cible d'inflation, a aidé l'économie canadienne à éviter les cycles pénibles de surchauffe et de récession qu'elle avait connus par le passé et à absorber plus efficacement les chocs. La deuxième erreur remonte au début des années 80, alors que M. Samuelson a figuré dans quelques réclames publicitaires d'*Allied Van Lines*, une compagnie de déménagement. Il disait: «Je suis Paul Samuelson du *M.I.T.* J'ai gagné un prix Nobel pour mon livre sur l'économie. Une chose que l'économie enseigne est l'importance de contrôler les risques. Un risque qui est préoccupant est celui du coût de déménagement de biens domestiques. C'est pourquoi j'aime *Allied Van Lines*». Paul Samuelson fut passablement critiqué par la suite dans la région de Boston. Il a admis que cette expérience fut une erreur, et que, même s'il n'a jamais demandé à *Allied Van Lines* de retirer la publicité, il s'est engagé à remettre son cachet à un organisme de charité. Après cette expérience, il n'a plus jamais fait de publicité.



M. DOSTALER

M. Dostaler, détenteur d'une maîtrise en économie de l'Université McGill et d'un doctorat de l'Université de Paris VIII, est professeur depuis 1975 au département

des sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal. Il est aussi écrivain - sa spécialité est l'histoire de la pensée économique,

de la pensée politique, culturelle et sociale. Il s'est fortement attaché à distinguer les apports scientifiques de certains économistes célèbres - il a été finaliste pour le prix du Gouverneur Général en 2005 pour son livre «*Keynes et ses combats*». Il est aussi actif au sein de nombreuses associations - il a fondé et longtemps présidé l'*Association d'économie politique*.

La présentation de M. Dostaler a repris les points essentiels de son article intitulé: «*Paul Anthony Samuelson, "l'enfant terrible de l'économie"*», qui a paru dans le journal *Le Devoir* du 29 décembre 2009 (<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/280157/paul-anthony-samuelson-l-enfant-terrible-de-l-economie>), à savoir: auteur précoce, prolifique et engagé; architecte de la mathématisation de la théorie de Keynes en la combinant avec la micro-économie néoclassique; et apôtre d'un keynésianisme aseptisé.

«L'enfant terrible de l'économie» est le surnom qu'Harvard avait attribué à M. Samuelson. Celui-ci a commencé à 21 ans à publier des articles majeurs et a continué de le faire sans interruption jusqu'à son dernier souffle le 13 décembre 2009. Les lecteurs se rappelleront des écrits de Paul Samuelson au cours de leurs études, dont les «*Fondements de l'analyse économique*», l'œuvre majeure dans la réorientation de l'analyse économique après la guerre. M. Samuelson était de droite au début de sa carrière, mais, avec le renouvellement du néo-libéralisme au cours des années 70, il est passé

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

à la gauche. Grâce à sa notoriété, il est devenu le symbole du passage du flambeau de la pensée économique de l'Angleterre vers les États-Unis.

À propos de la profession d'économiste, M. Dostaler a donné quelques citations de Keynes, que l'on retrouve dans «*Essays in Biography*» dont celle qui a été écrite à l'intention d'Alfred Marshall, mais qui s'appliquerait aussi bien à Paul Samuelson: «pour faire un bon économiste, c'est un ensemble de qualités qu'on ne retrouve pas dans une même personne.»

M. Dostaler a aussi commenté sur les réserves que Keynes arborait vis-à-vis l'économétrie. Dans une lettre à l'économiste britannique Roy Harrod, qui fut reproduite dans *The Collected Writings*, John Maynard Keynes a écrit; «[...] l'art de penser en termes de modèles est une pratique difficile. La pseudo-analogie avec les sciences physiques va directement à l'encontre de la tournure d'esprit qui est important d'acquérir pour un économiste [...] l'économie est une science morale [...] elle incorpore des motifs, attentes, incertitudes psychologiques. Il faut être constamment sur ses gardes contre le traitement du matériel comme constant et homogène. C'est comme si la pomme qui tombe au sol dépendait des motifs de la pomme, ou bien s'il lui valait la peine qu'elle tombe au sol, ou bien si le sol voulait que la pomme tombe, ou soit à cause de calculs erronés de la part de la pomme sur la distance qui la sépare du centre de la terre.»

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

La Révolution tranquille et l'économie

L'année 2010 marque les célébrations des 50 ans de la Révolution tranquille au Québec, cette période qui fut l'impulsion d'un souffle nouveau dans toutes les sphères de la société au cours des années 1960. Lors d'un dîner-conférence, le 25 novembre dernier, l'Association des économistes québécois, section de la Capitale-Nationale, s'est associée à ces célébrations en invitant le professeur **Pierre Fortin** à prononcer une conférence sur le thème «*La Révolution tranquille et l'économie : où étions-nous, qu'avons-nous réalisé, que nous reste-t-il à faire?*». La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame **Christine St-Pierre**, responsable de la coordination de ces célébrations au sein du Conseil des ministres, a procédé à l'ouverture de l'événement.



CHRISTINE ST-PIERRE

Madame **St-Pierre** s'est réjoui d'être associée aux activités de commémoration des 50 ans de la Révolution tranquille, «une période phare de l'histoire du

Québec dont l'influence se perçoit encore aujourd'hui». Pour dignement mener à bien ce devoir de mémoire envers cet important

chapitre de notre histoire, un comité d'honneur présidé par M. Jean-Paul L'Allier a été formé afin de conseiller la ministre quant aux orientations devant guider les activités de commémoration et participer à l'élaboration de la liste de faits marquants de cette période qui ont contribué à façonner le Québec d'aujourd'hui. Ainsi, au cours des cinq prochaines années, différentes activités viendront commémorer la Révolution tranquille, notamment les anniversaires de création de plusieurs ministères et organismes de l'État québécois.



PIERRE FORTIN

Pierre Fortin est professeur émérite au Département des sciences économiques de l'Université de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à

Montréal. Lors de sa présentation à Québec, M. Fortin a essentiellement repris son allocution du 11 mai dernier dans la série « *La Révolution tranquille, 50 ans d'héritages* » à la Grande Bibliothèque de Montréal, (<http://www.asdeq.org/ACTIVITES/COMITE-POLITIQUES-PUBLIQUES/pdf/2010/Txt-membres-du-CPP-Pierre-Fortin-11-mai-2010.pdf>) - pour plus de détails, veuillez consulter le numéro de septembre 2010 de l'Éco, qui contenait un article sur « *La Révolution tranquille et l'économie : où étions-nous, qu'avons-nous accompli, que nous reste-t-il à faire?* » (<http://www.asdeq.org/publications/pdf/bulletin-eco/2010/Bulletin-eco-Vol18-No1.pdf>)

Pour Pierre Fortin, la réalisation majeure de la Révolution tranquille fut le rattrapage économique des Québécois francophones et la création d'une société la moins inégalitaire d'Amérique du Nord. En 2001, le revenu des francophones bilingues avait rejoint celui des anglophones bilingues et même dépassé celui des anglophones unilingues. Par contre, un francophone unilingue ne gagnait toujours que 76% de ce que gagnait un anglophone bilingue. Mais, à scolarité égale, les francophones unilingues rejoignaient les anglophones.

Le Québec a ainsi rattrapé, en partie, son retard en matière de scolarisation. En comparaison avec les États-Unis et l'Ontario, c'est au Québec que le progrès a été le plus important, même si nous détenons toujours un taux de diplômés universitaires plus faible que l'Ontario. Le Québec a réussi un tour de force tout en préservant un taux de pauvreté absolue et un degré d'inégalité plus bas que partout ailleurs sur le continent.

Le Québec aura toujours besoin de grands instruments étatiques, non seulement parce qu'il est minoritaire en Amérique du Nord, mais aussi parce qu'il a choisi de vivre dans une société qui redistribue la richesse plus qu'ailleurs. La vague de réformes mises en place lors de la Révolution tranquille a permis aux Québécois francophones de rattraper largement leur retard économique.

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

L'intégration des immigrants diplômés au marché du travail canadien

Chaque année, le Canada accueille quelque 250 000 immigrants et près de la moitié d'entre eux possède un diplôme d'étude postsecondaire. Les immigrants du Canada représentent près de 20% de la population totale et un peu plus de 21% de la population active. Ils contribuent à plus de 60% de l'augmentation annuelle nette de la population et seront, vers 2032, la seule source de croissance de la population.

Le 7 décembre 2010, l'Association des économistes québécois, section Outaouais, a organisé une conférence sur le thème de « l'intégration des immigrants diplômés au marché du travail canadien », afin de dresser un portrait de la performance économique des immigrants sur le marché du travail. Les conférenciers invités furent **Cristiana Pescarus**, économiste, Direction de la recherche en politiques, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), et **Brahim Boudarbat**, Professeur agrégé, École des relations industrielles, Université de Montréal et Chercheur affilié au CIRANO. La conférence fut présidée par **Claire Gabillard**, Analyste de politiques, RHDC.

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org



CRISTIANA PESCARUS

Cristiana Pescarus a parlé de « la performance des immigrants récents sur le marché du travail canadien »

(<http://www.asdeq.org/pdf/>

ImmigrantsPescarus7dec2010.pdf).

Elle a présenté les résultats de son analyse des données de l'*Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)* et du recensement de 2006. Elle s'est servie d'un indicateur de la performance des immigrants, soit l'appariement entre le niveau d'éducation des immigrants et le niveau de compétence habituellement requis par les emplois qu'ils occupent. Il y a appariement lorsque le niveau d'éducation est égal à celui du niveau de compétence de l'emploi, non-appariement positif si le niveau d'éducation est inférieur au niveau de compétence de l'emploi, et non-appariement négatif lorsque le niveau d'éducation est supérieur au niveau de compétence de l'emploi.

En termes d'emploi, l'étude de M^{me} Pescarus montre que :

- ▶ être un homme augmente la probabilité d'avoir un emploi dans le cas des immigrants, mais pas dans le cas des Canadiens de naissance ;
- ▶ appartenir à une minorité visible a un impact négatif deux fois plus important dans le cas des Canadiens de naissance ;
- ▶ habiter une *région métropolitaine de recensement (RMR)* défavorise les immigrants récents, mais a un impact positif pour les

Canadiens de naissance ;

- ▶ tout diplôme (peu importe le niveau) augmente les chances d'avoir un emploi pour les Canadiens de naissance. Cependant les immigrants récents avec un diplôme collégial ou universitaire ont plus de chances de se retrouver au chômage que ceux qui ont des études secondaires ou que les Canadiens de naissance avec un diplôme collégial ou universitaire ;
- ▶ le fait d'avoir obtenu son diplôme au Canada augmente les chances des immigrants d'avoir un emploi ; et
- ▶ l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale et centrale et le Moyen-Orient sont les régions d'origine des immigrants récents les plus défavorisés.

En termes d'appariement avec la scolarité, les résultats obtenus sont les suivants :

- ▶ être un homme augmente par 5 fois la probabilité d'avoir un emploi avec appariement dans le cas des immigrants par rapport aux Canadiens de naissance ;
- ▶ un diplôme collégial a un impact positif important pour les Canadiens de naissance, mais un effet négatif pour les immigrants récents ;
- ▶ un diplôme universitaire augmente de beaucoup la probabilité d'avoir un emploi avec appariement pour les Canadiens de naissance ;
- ▶ obtenir son plus haut diplôme au Canada

augmente les chances des immigrants récents d'avoir un emploi avec appariement ;

- ▶ l'effet adverse d'appartenir à une minorité visible est deux fois plus prononcé pour les immigrants récents que pour les Canadiens de naissance ;
- ▶ habiter une RMR a un impact positif similaire pour les immigrants récents et les Canadiens de naissance ;
- ▶ par région d'origine, les immigrants récents les plus défavorisés sont ceux de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe orientale.



BRAHIM BOUDARBAT

Pour les immigrants ayant un diplôme postsecondaire canadien, l'âge à l'arrivée au Canada est un déterminant important de leur intégration sur le marché du travail.

Dans sa présentation, **Brahim Boudarbat** a élaboré sur « *la performance économique des immigrants qui obtiennent un diplôme canadien* » (<http://www.asdeq.org/pdf/PerformanceImmigrants7dec2010.pdf>). L'intégration des immigrants sur le marché du travail est plus facile pour ceux ayant un diplôme canadien selon les données de 2005 de l'*Enquête nationale auprès des diplômés, promotion 2000*. Une attention particulière a été donnée à l'âge au moment de l'immigration, soit les immigrants arrivés au pays avant l'âge de 18 ans et ceux arrivés à 18 ans ou plus. Cette distinction est pertinente, car des études antérieures ont démontré que l'intégration au

marché du travail est plus difficile pour les immigrants arrivés à un âge plus avancé.

L'analyse des choix que font les individus sur le plan des études montre que les immigrants arrivés à l'âge adulte se démarquent des autres en ayant plus tendance à avoir un diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat), surtout au Québec, et plus souvent dans un domaine lié aux sciences appliquées. Les immigrants arrivés avant 18 ans ont fait des choix généralement comparables à ceux des Canadiens de naissance.

L'âge au moment de l'immigration est donc un déterminant important de l'accès à l'emploi et de la qualité d'emploi, même après l'obtention d'un diplôme canadien. Les immigrants arrivés avant 18 ans ont plus facilement accès à l'emploi que ceux arrivés à l'âge adulte. De plus, ils occupent un emploi permanent et à temps plein dans une proportion comparable à ce que l'on observe chez les Canadiens de naissance, et ont un salaire horaire également comparable à ces derniers. Par contre, leur emploi est moins souvent en lien avec leur programme d'études.

Pour ce qui est des immigrants arrivés à l'âge adulte, ceux-ci trouvent plus difficilement un emploi et leur salaire moyen est inférieur comparativement aux Canadiens de naissance. Néanmoins, une fois qu'ils ont un emploi, celui-ci

est plus souvent permanent, à temps plein et lié à leur programme d'études.

C'est au Québec que les immigrants arrivés à l'âge adulte ont plus de difficultés à trouver un emploi, et ils sont également désavantagés par rapport aux natifs. Toutefois, l'écart salarial ajusté entre ce groupe et les natifs est beaucoup moins élevé au Québec (-7,6%) qu'en Ontario (-12%) et en Colombie-Britannique (-19,8%).

M. Boudarbat a conclu que les immigrants arrivés à l'âge adulte ne tirent pas les mêmes avantages d'un diplôme canadien que les immigrants arrivés avant l'âge adulte. Même si le Québec présente le meilleur bilan sur le plan salarial, il considère qu'il faut des efforts additionnels pour faciliter l'accès à l'emploi de ces immigrants.

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org



Desjardins

La Conférence - Conjoncture et perspectives économiques 2011

Le 9 décembre, l'Association des économistes québécois - Section Montréal et l'Institut d'administration publique du Grand Montréal (Groupe régional de l'IAPC) ont présenté : « *La Conférence - Conjoncture et perspectives économiques 2011* » avec des conférenciers renommés, qui ont été invités à commenter l'évolution de l'activité économique suivant la sévère récession de 2009, et sur ce que réserve l'année 2011.



FRANÇOIS DUPUIS

François Dupuis, Vice-président et économiste en chef, Mouvement Desjardins, a présenté ses vues sur la « *Conjoncture économique 2010 - une année de modeste reprise* [...] » (http://www.asdeq.org/pdf/9dec2010_FrancoisDupuis.pdf). Il a noté que l'économie mondiale connaissait un retour à la normale après « la tempête financière parfaite », même si la reprise a été inégale selon les pays au niveau international. Le commerce mondial est presque revenu à son sommet; cependant, la crise financière et la récession ont fait exploser les déficits publics - la zone euro a été plus

rapidement rattrapée par les problèmes de dette publique à un point tel que le système bancaire européen demeure à risque, ce qui a des conséquences lourdes pour l'euro. La croissance mondiale dépendra surtout des pays en développement, mais la vigueur de la croissance économique en Chine continue de susciter des inquiétudes. La reprise aux États-Unis a été ralentie par de nombreux ajustements requis, mais l'année 2010 devrait se solder par une hausse de 2,7 % du PIB, tandis qu'une croissance de 2,4 % est attendue en 2011.

La crise financière a été moins aiguë au Canada parce que le système financier y est plus sain, mais la reprise économique s'est essouffée en deuxième moitié d'année à cause des difficultés du secteur extérieur - le commerce extérieur a été non seulement touché par la faiblesse de la demande aux États-Unis, mais aussi par la valeur élevée du dollar canadien, qui frôle de nouveau la parité avec le dollar américain. L'année 2010 pourrait se solder par une croissance de 3,0 % au Canada, et une hausse prévue de 2,4 % en 2011. Le Québec semble être l'une des régions les plus affectées au Canada par le ralentissement au troisième trimestre de 2010 alors que le PIB réel a enregistré une baisse mensuelle de 0,7 % en juillet. Malgré la légère perte de 3 800 emplois en octobre, la tendance du marché du travail demeure à la hausse au Québec - l'emploi est quand même remonté au-dessus du niveau pré-récession. M. Dupuis a aussi noté le retour à la

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

normale pour les ventes de maisons existantes au Québec. L'activité économique a tendance à se stabiliser depuis quelques mois, mais les exportations vers les États-Unis et le reste du monde demeurent très faibles. Il est prévu que la croissance économique du Québec s'établira à 2,7% en 2010, versus une hausse de 2,3% prévue en 2011.



LAURENT MARTIN

Le sujet de la présentation de **Laurent Martin**, économiste et représentant principal, Bureau du Québec, Banque du Canada (*BdC*), portait sur « *la politique monétaire*

de la Banque du Canada » (http://www.asdeq.org/pdf/9dec2010_LaurentMartin.pdf). Il a parlé de la décision du 7 décembre 2010 de la *BdC* relativement au maintien du taux cible du financement à un jour à 1%, du taux officiel d'escompte à 1 1/4%, et du taux de rémunération des dépôts, à 3/4%. Cette décision tient compte de la reprise économique mondiale qui se déroule essentiellement comme prévu, même si les risques ont augmenté. La demande intérieure privée se redresse lentement aux États-Unis. L'expansion des économies de marché émergentes a commencé à ralentir et affiche une cadence plus soutenable, quoique toujours vigoureuse. En Europe, les données récentes affichent une reprise modeste, mais il existe un risque accru dû à la dette souveraine dans plusieurs pays qui provoque des tensions renouvelées sur les marchés financiers

internationaux. La reprise au Canada se poursuit à un rythme modéré, bien que l'activité économique au deuxième semestre de 2010 semble un peu plus faible que celle attendue. Au troisième trimestre de 2010, les dépenses des ménages ont été plus fortes que prévues, et la croissance des investissements des entreprises a été robuste. Cependant, les exportations nettes, qui ont été inférieures aux projections, ont continué d'exercer un effet modérateur sur la croissance, mettant ainsi en lumière un risque dû aux résultats décevants sur le plan de la productivité conjugués à une vigueur persistante du dollar canadien. La dynamique de l'inflation au Canada a été largement conforme aux attentes de la *BdC*, et les pressions sous-jacentes influant sur les prix demeurent pratiquement inchangées.



YANICK DESNOYERS

Yanick Desnoyers, Économiste en chef adjoint, Financière Banque Nationale, a présenté les « *Perspectives économiques 2010* » ([http://www.asdeq.org/](http://www.asdeq.org/activites/pdf/2009/Colloque2009-ASDEQ-Mtl-Yanick_Desnoyers.pdf)

[activites/pdf/2009/Colloque2009-ASDEQ-Mtl-Yanick_Desnoyers.pdf](http://www.asdeq.org/activites/pdf/2009/Colloque2009-ASDEQ-Mtl-Yanick_Desnoyers.pdf)). L'économie mondiale ne poursuit pas le même rythme partout dans le monde. Le commerce international a fortement rebondi, et l'Asie en est un des principaux bénéficiaires. Malgré une croissance d'à peine 2% des économies avancées, le PIB mondial progressera probablement de près de 3,5% en 2011, comparativement à 4,5% en 2010. Aux États-

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

Canada 

Unis, il y aura une croissance respectable d'ici la fin de 2010. La *Fed* américaine a annoncé qu'elle rachètera pour 600 milliards de dollars de titres du Trésor américain avant la fin du deuxième trimestre de 2011 afin d'injecter de la liquidité dans l'économie du pays. En créant un contexte de faiblesse des taux d'intérêt, la politique monétaire actuelle devrait maintenir l'économie américaine sur la voie d'une croissance d'un peu plus de 2% en 2011.

Le Canada s'est remis de la récession puisque son PIB réel a dépassé en juin 2010 le sommet atteint avant la récession, et que l'emploi en a fait autant en août dernier. Le troisième trimestre a marqué le plus gros rebond des importations en machinerie et matériel depuis 1988. Par contre, le secteur manufacturier, qui exporte environ la moitié de sa production aux États-Unis, est loin d'avoir récupéré le terrain perdu. Les autorités canadiennes ont toutefois pris les moyens sur les plans monétaire et fiscal pour stimuler la demande intérieure, et la mesure a donné de meilleurs résultats au Canada grâce à la solidité de son secteur financier. Pour l'ensemble de 2010, l'économie canadienne se dirige vers une croissance de 3,1 %, ce qui serait sa meilleure performance depuis six ans.

Au Québec, la chute de l'économie due à la récession a été moins fortement ressentie que dans le reste du Canada, et le rétablissement a été en général plus rapide. Les taux

d'intérêt historiquement bas ont provoqué un devancement de l'activité, notamment dans le secteur immobilier résidentiel. De plus, les administrations publiques, soucieuses de rétablir leur équilibre budgétaire à moyen terme, mettront fin aux mesures de stimulation mises en place pour contrer la récession. Ces facteurs, associés à la lenteur de la reprise dans le secteur manufacturier, pèseront sur la croissance de l'emploi. Cependant, la forte demande de matières premières émanant des pays en émergence compensera ces facteurs de ralentissement, ce qui maintiendra la croissance économique au Québec à environ 2,2% en 2011.

L'appréciation du dollar canadien, qui pourrait même dépasser la parité avec le dollar américain en moyenne en 2011, s'avère problématique pour les entreprises canadiennes exportatrices, mais réduit le coût des machines et de l'équipement susceptibles d'accroître la productivité, domaine où la performance des entreprises canadiennes laisse à désirer au cours des dernières années, afin de rétablir leur capacité concurrentielle.

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone
514.342.7537

Télécopieur
514.342.3967

Courriel
national@asdeq.org

Internet
www.asdeq.org



LOUIS DELAGRAVE

Louis Delagrave,
Économiste et Directeur,
Recherche et organisation,
Commission de la
construction du Québec, a
présenté ses « *Perspectives*

2011 » pour l'industrie de la construction (http://www.asdeq.org/pdf/9dec2010_ccq.pdf). Après avoir connu

une forte croissance en 2010, l'activité de la construction devrait encore progresser en 2011 : une hausse de 2% des heures travaillées est attendue ; et les dépenses d'investissements en construction devraient dépasser les 47 milliards de dollars (versus 45 milliards de dollars en 2010). Après avoir traversé une période difficile au cours des dernières années, le secteur de la **construction industrielle** devrait connaître une croissance de 8% en 2011, grâce à l'industrie de l'aluminium, avec les projets de *Rio Tinto Alcan*, et à l'industrie minière, avec notamment la deuxième phase des travaux prévue à la mine de fer du lac Bloom. Quant à la **construction institutionnelle et commerciale**, le volume de travail augmenterait de 4%, en 2011 - l'expansion proviendrait presque essentiellement des projets institutionnels (écoles et hôpitaux), alors que les investissements récréatifs et culturels ainsi que d'importants projets d'édifices à bureaux ne devraient générer qu'une légère progression de la construction commerciale. Cependant, dans la **construction résidentielle**, le volume de travail atteindrait les 30 millions d'heures, soit 6% de moins qu'en 2010, et la mise en chantier devrait se chiffrer à 47 000 logements, versus 51 000 en 2010, ce qui signifie un retour à un équilibre entre les besoins de nouveaux logements et le nombre d'unités qui sera construit. Les faibles taux hypothécaires et la création d'emplois stimuleront encore la demande. **Sur le plan régional**, la région de la Côte-Nord, qui a connu un essor en 2010 grâce aux travaux au complexe

hydroélectrique de *La Romaine*, prédominera encore en 2011, avec une croissance prévue de 25%. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean suivra avec une hausse de 10%, générée par le chantier de l'usine AP50 de *Rio Tinto Alcan*. Le volume de travail connaîtra également une hausse de 8% en Abitibi-Témiscamingue.

M. Delagrave a profité de l'occasion pour faire le point sur les « *mythes et réalités sur la réglementation* » de l'industrie québécoise de la construction :

1. le taux de syndicalisation plus élevé au Québec ne confère pas un avantage salarial inhabituel aux travailleurs de la construction ;
2. l'industrie de la construction est productive – il y a relativement peu d'emplois dans la construction au Québec, mais une production aussi grande qu'ailleurs au Canada ;
3. la structure des métiers québécois diffère peu de celle observée en Amérique du Nord ;
4. les jours-personnes perdues à cause des grèves sont minimes depuis 1966 ;
5. le Québec n'a pas un régime similaire aux autres provinces – c'est un cas particulier :
 - ▶ le Code du travail ne s'applique pas et l'accréditation syndicale est interdite par entreprise - la seule province où s'affrontent plusieurs centrales syndicales importantes ;
 - ▶ une institution à caractère péri-public veille à l'application du régime - un outil de prise en charge industrielle, héritage des comités paritaires inspirés par les syndicats ▶

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

- catholiques;
 - ▶ un régime obligatoire de qualification professionnelle pour les salariés - un gage de compétence, sur lequel s'appuie une mutualisation de la formation professionnelle;
 - ▶ des conditions de travail qui s'appliquent à tous - un héritage de 1929, qui permet des conditions raisonnables, fidélise la main-d'œuvre et évite la surenchère;
 - ▶ une adhésion syndicale obligatoire pour éviter le maraudage incessant entre centrales syndicales;
 - ▶ les bureaux de placement syndicaux n'ont pas le monopole du placement et la gestion de la main-d'œuvre est centralisée – liberté d'embauche de l'employeur; sécurité d'emploi basée sur la compétence, et non l'ancienneté;
 - ▶ le régime obligatoire de qualification pour les entreprises est une recommandation de la Commission Cliche (1974-1975); et
6. la réglementation au Québec n'explique pas le travail au noir; l'Ontario connaît aussi ce problème.



PIERRE FORTIN

Pierre Fortin, professeur émérite, Université du Québec à Montréal, a aussi présenté aux participants de ce colloque ses réflexions sur la Révolution tranquille: « *Tout ce que vous avez toujours voulu*

savoir sur la Révolution tranquille et que vous n'apprendrez pas dans Maclean's » (http://www.asdeq.org/pdf/9dec2010_pierreFortin.pdf). Devant cet auditoire, il a rappelé qu'au temps des années 1950, l'économie québécoise progressait au même rythme par habitant que l'ontarienne. Mais les salaires et le niveau de vie des québécois restaient bien inférieurs, et aucun rétablissement n'était en vue. Le taux d'emploi des québécois se détériorait, celui des québécoises accusait un retard croissant, et les jeunes étaient fortement sous-scolarisés. L'État québécois était aussi actif qu'en Ontario en % du PIB, mais avait moins investi et était moins endetté.

Quatre objectifs furent poursuivis par le premier ministre Jean Lesage au début de cette nouvelle ère pour le Québec:

1. développement scolaire: égaliser les chances;
2. développement économique: créer la richesse;
3. épanouissement des francophones: favoriser leur maîtrise de l'économie; et
4. développement social: répartir équitablement la richesse.

L'instrument privilégié était l'État québécois, qu'il fallait mettre au service des citoyens.

Aujourd'hui, les objectifs fixés par le premier ministre Lesage ont été largement atteints de l'avis de M. Fortin:

1. le niveau de scolarisation moyen a presque atteint celui de l'Ontario;

ASDEQ
C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

2. le Québec a rejoint l'Ontario en productivité et en niveau de vie;
3. les francophones ont grandement accru leur maîtrise de l'économie; et
4. la répartition de notre richesse est la moins inégale d'Amérique du Nord.

Selon M. Fortin, ce qu'il reste à faire est de :

- ▶ rétablir l'équilibre entre la liberté et la sécurité, entre le « coureur des bois » et le « curé » ;
- ▶ bien élever les enfants grandissants ;
- ▶ bien soigner les parents vieillissants ;
- ▶ redevenir une société de confiance ;
- ▶ agir avec clairvoyance, et non pas en réaction aux crises ; et
- ▶ comprendre que des finances publiques saines sont une condition nécessaire du progrès social.

Nouveaux membres de l'ASDEQ

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui se sont joints à l'Association depuis le mois de septembre 2010.

MONTRÉAL

Mario Dumais
Rémy Katshingu
Richard Lavoie
Marie-Claude Meilleur
Philippe Perreault
Jacques Mador

OUTAOUAIS

Luc Dupont
Patrick Grady
Olivier Gervais
Sylvie Morin

Si vous désirez contacter ces nouveaux membres, vous pouvez obtenir leurs coordonnées sur le site internet de l'ASDEQ : (<http://www.asdeq.org/bottin/membres.asp>).

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Téléphone
514.342.7537

Télécopieur
514.342.3967

Courriel
national@asdeq.org

Internet
www.asdeq.org

www.asdeq.org

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur du bulletin
Gilles René
Collaborateur
Marie-France Germain
Conception et design
Karine Bellerive

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone
514.342.7537
Télécopieur
514.342.3967
Courriel
national@asdeq.org
Internet
www.asdeq.org

L'équipe de rédaction vous souhaite de Joyeuses Fêtes !

